

TRAITEMENT ET PROTECTION DES DONNÉES EN RELATION AVEC LES SERVICES CONNECTÉS DE SCANIA

1. Définitions

1.1 Les termes et expressions ci-dessous utilisés dans les présentes ont la signification suivante.

- a) « Contrôleur » désigne la personne (physique ou morale) qui, par la loi, est considérée comme responsable en définitive du traitement des Données personnelles, et qui, selon la portée et la nature du traitement, peut être le Client lui-même, Scania ou une Partie prenante de Scania.
- b) « *Données client* » désigne l'ensemble des données se rapportant au Client lui-même dans sa capacité de bénéficiaire des Services ainsi que les Données personnelles et les Données de fonctionnement, à l'exception des données créées ou générées par Scania à des fins de formalisation de l'Accord avec le Client.
- c) « *Informations sur le traitement des données* » désigne les présentes informations exhaustives sur le traitement et la protection des données en relation avec les services connectés de Scania.
- d) « *Personne(s) concernée(s)* » désigne le Client lui-même, si et à condition qu'il soit une personne physique, ainsi que d'autres personnes identifiées ou identifiables dont est responsable le Client ou qui sont impliquées du côté du Client dans le cadre des Services (notamment, mais sans s'y limiter, ses représentants légaux, ses agents, ses conducteurs et d'autres employés et fournisseurs).
- e) « *Membres du réseau* » désigne tous les distributeurs, revendeurs et ateliers nommés (directement ou indirectement) par Scania CV AB en tant que représentants autorisés pour la vente, la réparation et l'entretien de produits de la marque Scania.
- f) « *Données de fonctionnement* » désigne les données générées dans, à travers et à partir des Produits pendant ou dans le cadre de la fourniture de Services au Client. Les Données de fonctionnement provenant, *par exemple*, de Véhicules, peuvent, aux fins de l'Accord, également être considérées comme des Données personnelles, en raison de la mise à disposition, à travers les tachygraphes des Véhicules, des informations relatives à l'identité des personnes les ayant générées lors de l'utilisation des Véhicules.
- g) « *Données personnelles* » désigne toutes les données qui se rapportent directement à une Personne concernée (notamment, mais sans s'y limiter, les noms, les numéros d'identification personnels, les numéros de carte des conducteurs et les coordonnées), ou qui peuvent être indirectement attribuées à une Personne concernée. Dans un souci de clarté, les Données de fonctionnement et les autres Données client peuvent également constituer des Données personnelles, à condition qu'elles n'aient pas été rendues anonymes (c'est-à-dire que le lien indirect à un individu a été effacé de façon permanente).
- h) « Fournisseur » désigne toute personne (physique ou morale) qui traite les Données personnelles sur instructions d'un Contrôleur.
- i) « *Informations requises* » désigne les informations qui, conformément aux règles et réglementations relatives à l'intégrité et la protection des données en vigueur doivent obligatoirement être transmises préalablement dans leur intégralité par un Contrôleur à toutes les Personnes concernées relativement à, par exemple, la portée, la durée, le moyen et les objets du traitement des Données personnelles, l'origine et la nature des dites données, le droit des Personnes concernées à voir leurs données modifiées ou supprimées, les bénéficiaires spécifiques auxquels les Données personnelles peuvent être transmises, et le droit pour les Personnes concernées de déposer plainte auprès des autorités de contrôle.
- j) « *Parties prenantes de Scania* » désigne les sociétés du groupe Scania, les membres du réseau, les agents, les fournisseurs de service externes et autres partenaires commerciaux de Scania et du groupe Scania, tels qu'ils sont impliqués dans le traitement des données ou d'autres activités envisagées dans les présentes.
- k) « *Sous-traitant* » désigne toute personne (physique ou morale) qui conclut un contrat avec

un Fournisseur afin de réaliser tout ou partie du traitement des Données personnelles qui ont été affectées au Fournisseur par un Contrôleur.

- 1.2 Les autres termes et expressions utilisés dans les présentes ont le sens qui leur est attribué dans les « Conditions générales d'abonnement aux services connectés de Scania » qui font partie de l'Accord en plus des présentes Informations sur le traitement des données.

2. Stockage et mise à disposition des Données client

- 2.1 Le stockage et autre traitement des Données client et Données personnelles sera réalisé entièrement ou partiellement à l'aide de serveurs situés en UE/dans l'EEE. Par conséquent, tous les aspects relatifs au traitement des données et des Services couverts par ou à travers l'Accord sont soumis aux législations obligatoires européennes sur la protection des données ainsi qu'à d'autres législations locales en vigueur dans les juridictions compétentes.
- 2.2 Toutes les Données client stockées sur les Interfaces ou par le biais de celles-ci ou autrement par Scania ou des Parties prenantes de Scania sont et demeurent la propriété du Client, mais peuvent être utilisées par Scania et les Parties prenantes de Scania, comme prévu dans les présentes Informations relatives au traitement des données ou l'Accord.
- 2.3 Scania (pour elle-même et pour les Parties prenantes de Scania en imposant des exigences correspondantes sur elles) et le Client confirment avoir mis en œuvre et s'engagent à continuer à mettre en œuvre des mesures organisationnelles et techniques de pointe pertinentes et efficaces afin de garantir un niveau de sécurité adapté aux risques représentés par le traitement des Données client, afin de préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité desdites données, tout en empêchant l'accès par du personnel non autorisé ou à des fins non autorisées.

3. Traitement des Données clients et des Données personnelles

- 3.1 Le Client reconnaît que Scania utilisera et traitera les Données client et pourra les transférer aux Parties prenantes de Scania (avec les restrictions correspondantes) ;
- a) comme requis pour la fourniture de Services au Client dûment et en temps voulu, comme défini dans les Descriptions de service correspondantes ;
 - b) comme requis pour l'exécution de ses autres obligations à l'égard du Client conformément à l'Accord ;
 - a) dans la mesure nécessaire pour se conformer aux exigences obligatoires (qu'elles soient imputables au Client, à Scania ou aux Parties prenantes de Scania) conformément aux législations, règles et réglementations en vigueur, ainsi qu'aux décrets, ordres et décisions des autorités compétentes ;
 - b) en cas d'appels d'urgence/eCall (le cas échéant) de la part de Véhicules à des centres d'urgence ou d'autres bénéficiaires de données pertinents tels que définis le cas échéant par la loi ou par Scania ;
 - c) pour réaliser des diagnostics à distance, ainsi que des analyses relatives aux réparations, à l'entretien, à la planification et à l'estimation, en rapport avec les analyses d'entretien flexibles, les réparations et l'entretien des Produits demandés par le client, les campagnes de rappel technique ou de sécurité, et/ou l'assistance routière ;
 - d) afin de fournir des divertissements en ligne dans les véhicules aux conducteurs, passagers ou autres Personnes concernées qui le demandent ;
 - e) afin de déterminer la position en rapport avec et de manière strictement limitée à la réalisation de campagnes de rappel technique ou de sécurité, la surveillance de Produits entre la vente et la livraison, la détection de produits volés ou manquants appartenant au Client, à Scania ou à des Sociétés du groupe Scania, le développement de données de cartes routières, l'optimisation des routes ou d'autres infrastructures et le développement de structures de réseaux de ventes et/ou après-ventes efficaces ;
 - f) afin d'identifier et de promouvoir les produits auprès du Client ou de son personnel, notamment la formation ou l'entraînement des conducteurs, les solutions de véhicule, les

équipements de produit, le financement, les accessoires, l'assurance, le suivi des produits, la gestion de parc, l'assistance routière, les plans d'entretien et de réparation, les solutions de garantie et tous les autres services liés au fonctionnement des Produits, et même pour la promotion de produits et services qui ne sont pas liés ou accessoires aux Services ou d'autres offres de produit de Scania ou de Sociétés du groupe Scania, à condition cependant que le Client n'ait à aucun moment (lors de la signature de l'Accord ou par la suite par écrit à Scania à son adresse spécifiée pour les notifications en rapport avec l'Accord) explicitement refusé lesdits droits à Scania ;

- g) afin de gérer les alertes précoces relatives aux défauts des Produits et réagir à ces alertes ;
- h) afin de contrôler des engagements contractuels à l'égard des Sociétés du groupe Scania ou des Membres du réseau ;
- i) afin de réaliser des évaluations sur la solvabilité et vérifier les informations relatives au Client ; et
- j) afin d'évaluer l'état des Produits (par exemple, concernant la vente et/ou l'achat de Produits d'occasion).

3.2 Scania et les Parties prenantes de Scania analyseront également les Données client (y compris les données du journal) pour la recherche d'erreurs, l'entretien ou des tests de fonctionnalité de systèmes et d'applications qui sont en relation avec les Interfaces, l'Abonnement ou les Services. Au besoin ou afin d'améliorer leur qualité et leur fiabilité, ils pourront le faire par le biais de l'usurpation d'identité (c'est-à-dire en utilisant les détails de connexion du Client et de ses Utilisateurs dans les Interfaces même s'il s'agit de Données personnelles).

3.3 En outre, Scania utilisera et traitera les Données de fonctionnement (mais aucune autre Donnée client), et pourra les transférer aux Parties prenantes de Scania ;

- a) aux fins et dans les limites des activités de Scania et des Parties prenantes de Scania concernant ;
 - i) le développement de produits (notamment en vue d'optimiser la consommation du carburant, la qualité des produits, les performances, l'efficacité, le respect de l'environnement, la sécurité, les technologies et les fonctionnalités ;
 - ii) l'amélioration et le développement de prestations (qu'ils s'agisse ou non des Services, tels que, mais sans s'y limiter, la gestion du parc, la gestion des dispositions sociales, les réparations et l'entretien des produits, la formation et l'entraînement des conducteurs, l'optimisation opérationnelle et la planification des itinéraires), où le profilage du personnel exploitant peut être un élément du traitement des données, à condition qu'aucune analyse ne soit réalisée sur l'identité des conducteurs ;
 - iii) la consignation et l'analyse des données obtenues par le biais des Produits relatives aux collisions, aux accidents et aux incidents ; et
 - iv) la mise à jour à distance des logiciels et composants des Produits ;
- b) afin d'exécuter, de gérer et/ou de coordonner les services et fonctions basés, notamment, sur l'échange de Données de fonctionnement entre véhicules ou entre un véhicule et l'infrastructure (telles que, mais sans s'y limiter, les notifications relatives à la circulation en peloton, aux bouchons, aux intempéries, à l'état des routes, à la sécurité ou la gestion des zones dans les véhicules) et soit commandés, activés ou approuvés par le Client, son personnel ou d'autres Personnes concernées dont est responsable le Client ; et
- c) à des fins statistiques.

3.4 Le traitement et l'utilisation tels que décrits ci-dessus peuvent couvrir et inclure, entre autres, la génération, l'extraction, l'accès, le stockage, l'analyse et le transfert de données sur, à travers ou par le(s) Produit(s), Internet, les Interfaces, le téléphone, le matériel informatique de Scania, les serveurs cloud, d'autres outils ou moyens de communication manuels, numériques ou électroniques, et par le biais de la communication entre véhicules ou entre un véhicule et une interface.

- 3.5 La portée et la durée du traitement des données (y compris le stockage) par Scania et/ou les Parties prenantes de Scania n'iront pas au-delà de ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs définis du côté du Client ou de Scania.
- 3.6 La fourniture de Services au Client par Scania telle qu'envisagée dans l'Accord impliquera le traitement des Données client, qui peuvent, dans de nombreux cas, également être qualifiées de Données personnelles, les dispositions suivantes s'appliquant.
- a) Le Client et Scania font les deux fonction de Contrôleurs et sont conjointement responsables de la légalité du traitement des Données personnelles. Par conséquent, le Client s'engage à s'informer, tout comme Scania, sur toutes les législations, règles et réglementations en vigueur relatives au traitement et à les respecter.
 - b) Scania a basé tous les Services et le contenu de ceux-ci sur l'absence de consentement nécessaire de la part des Personnes concernées, car le traitement sera réalisé dans les intérêts légitimes du Client sans que ceux-ci soient supplantés par les intérêts des Personnes concernées ou les libertés et droits fondamentaux rendant nécessaire la protection des Données personnelles. Néanmoins, si le Client identifie des exigences relatives au consentement, il est de sa responsabilité d'obtenir le consentement de chaque Personne concernée et d'informer immédiatement Scania des éventuelles restrictions qui s'appliquent au traitement des données en rapport avec les Services en raison du fait que ledit consentement n'a pas été donné librement et sans ambiguïté par l'ensemble d'entre elles.
 - c) Il relève de la responsabilité du Client, à la fois pour lui-même et au nom de Scania, de fournir à toutes les Personnes concernées les Informations requises.
 - d) Scania fournira les Services au Client tout en utilisant le support, l'assistance et les systèmes de Scania CV AB et/ou d'autres sociétés du groupe Scania et/ou d'autres Parties prenantes de Scania de son choix. Lesdites autres entités de ce type agiront comme Fournisseurs de Scania, qui formalisera ses missions et instructions par écrit et en conformité totale avec lesdites Informations sur le traitement des données et d'autres parties de l'Accord.
- 3.7 Si et dans la mesure où Scania et/ou des Parties prenantes de Scania traitent les Données de fonctionnement à toute autre fin que celle liée à la fourniture de Services définie ci-dessus, les dispositions suivantes s'appliquent.
- a) Les entités chargées du traitement (c'est-à-dire pas le Client) sont des Contrôleurs et responsables en dernier ressort de leur traitement respectif.
 - b) Aucune obligation de consentement de la part des Personnes concernées ne s'applique au traitement, car il sera réalisé dans l'intérêt légitime du Contrôleur sans que celui-ci soit supplanté par les intérêts ou libertés et droits fondamentaux des Personnes concernées nécessitant la protection des Données personnelles. Spécifiquement, le traitement n'aura pas pour objectif d'identifier des Personnes concernées ou de se concentrer directement sur leurs performances individuelles.
 - c) Même si aucune obligation de consentement ne s'applique, les Contrôleurs auront toujours le devoir de fournir les Informations requises à toutes les Personnes concernées. Par les présentes, le Client reconnaît et confirme être tenu de mettre à disposition des Personnes concernées lesdites informations au nom de Scania et de chaque autre Contrôleur pendant toute la durée de l'Accord.
 - d) Le Contrôleur fera tous les efforts raisonnables pour attribuer un pseudonyme ou rendre anonymes les Données de fonctionnement afin de mieux protéger l'intégrité des Personnes concernées et évitera dans tous les cas le traitement des Données personnelles directement liées aux Personnes concernées en tant qu'individus, à condition toutefois que les intérêts légitimes pour lesquels est effectué le traitement puissent toujours être poursuivis.
- 3.8 À toutes les étapes du traitement des Données personnelles par Scania ou les Parties

prenantes de Scania (qu'elles soient considérées comme des Contrôleurs ou des Sous-traitants), ledit traitement doit toujours être pertinent et non-excessif relativement aux fins définies, mais également juste, légal, adéquat, actualisé, exact et conservé sous une forme qui permette l'identification des Personnes concernées pendant une durée qui n'excède pas celle nécessaire pour les fins définies. De plus, chaque Contrôleur doit s'assurer que les Données personnelles qui sont inexactes ou incomplètes, eu égard aux fins pour lesquelles elles ont été recueillies et/ou traitées, sont effacées ou rectifiées.

- 3.9 Lors du transfert des Données de fonctionnement et autres Données personnelles aux Parties prenantes de Scania conformément aux présentes Informations sur le traitement des données, Scania s'assurera toujours que tous les bénéficiaires prennent des engagements qui correspondent parfaitement à ceux de Scania pour la protection de l'intégrité des Personnes concernées, et que les missions soient formalisées conformément aux lois, règles et réglementations en vigueur sur la protection des données.
- 3.10 Aucun traitement des données tel que décrit dans les présentes Informations sur le traitement des données n'impliquera de transfert de Données personnelles vers des pays situés en dehors de l'UE/l'EEE, sauf si la protection desdites données à un niveau correspondant au moins à celui envisagé dans les présentes a été garantie (que ce soit dans le cadre d'un contrat avec le bénéficiaire couvrant les clauses contractuelles standard de la Commission de l'Union européenne pour le transfert de Données personnelles aux fournisseurs établis dans des pays tiers, ou d'autres mesures autorisées légalement) ou s'applique déjà en vertu de la loi sur le territoire du bénéficiaire.
- 3.11 Ni Scania ni les Parties prenantes de Scania n'accéderont ni ne traiteront les messages ou informations relatives aux ordres de transport aux, à partir de ou entre le(s) Produit(s), le Client, ses partenaires commerciaux et ses clients, ou d'autres données de communication interne de l'entreprise du Client autrement que nécessaire pour fournir des Services au Client, et aucune Donnée client ne sera transmise à ses concurrents.

4. Droits et besoins d'information

- 4.1 Dans le but de garantir que la communication et le traitement des Données personnelles et Données client soient à tout moment effectués dans le respect des exigences légales et obligations contractuelles en vigueur, le Client s'engage à notifier immédiatement à Scania lorsqu'un Produit n'est plus utilisé par le Client (par exemple en raison d'une vente ou d'un transfert de propriété à celui-ci, de la résiliation d'un contrat de bail pour le Produit, ou de la location de celui-ci à un tiers par le Client).
- 4.2 Si le Client respecte ses engagements de fournir les informations requises aux Personnes concernées sur le traitement des Données de fonctionnement et autres Données personnelles d'une autre manière que la copie et le transfert des présentes Informations sur le traitement des données, les informations fournies doivent au moins correspondre à l'ensemble des aspects contenus dans les présentes informations et les couvrir.
- 4.3 Le Client, ainsi que les Personnes concernées peuvent demander des informations relatives au traitement et au stockage des Données client et des Données personnelles respectivement par Scania et les Parties prenantes de Scania. Les informations seront fournies conformément aux habitudes du groupe Scania en vigueur le cas échéant, qui sont et demeurent harmonisées avec toutes les lois pertinentes sur la protection des données.
- 4.4 Les manuels d'utilisation de tous les Produits Scania contiennent des informations qui correspondent substantiellement à celles contenues dans les présentes, alors que la politique de confidentialité mondiale du groupe Scania peut être consultée à l'adresse www.scania.com. Toutefois, des détails supplémentaires sur le traitement par Scania des Données client (y compris les Données de fonctionnement et les Données personnelles) peuvent être demandés à tout moment conformément aux habitudes du groupe Scania.

5. Autres droits du Client et des Personnes concernées

- 5.1 Le Client, ainsi que toutes les Personnes concernées, peuvent, à tout moment, demander (auprès du point de contact concerné chez Scania tel que communiqué séparément par le biais de ses canaux accessibles au public) ;
- a) à ce que leurs données erronées soient corrigées ;
 - b) à ce que leurs données soient supprimées ;
 - c) à recevoir des copies lisibles par une machine de leurs propres Données personnelles telles qu'elles sont traitées par Scania, et/ou à demander le transfert direct desdites données aux tiers désignés ; et
 - d) que le traitement de leurs données soit limité.
- 5.2 Scania doit envisager rapidement et sans délai toute demande effectuée comme susmentionné, et peut la refuser seulement si et dans la mesure où la disposition ou la qualité des Services convenus, ou les propres intérêts légitimes du Client, de Scania ou des Parties prenantes de Scania seraient autrement compromis. À la lumière de ces considérations, Scania adhère strictement aux lois et réglementations obligatoires en vigueur, et en cas d'incertitude autour des risques identifiés ou des conflits d'intérêt consulte la personne ou entité qui a fait la demande ainsi que toute autre personne ou entité potentiellement concernée.